

Compte rendu de la 3e réunion du conseil d'établissement Mardi 26 janvier 2021, à 19 h TEAMS

Sont présents :	Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
	Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
	Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
	Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
	Madame Miléna Balzano	Représentante des parents
	Madame Marlène Barras	Enseignante
	Madame Rébecca Côté	Enseignante
	Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
	Madame Amélie Gagnon	Personnel professionnel
	Monsieur Alain Gagnon	Directeur

Est absente : Madame Nathalie Bussièrès Service de garde

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue et vérification du quorum

Mme Caroline Gagnon souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Marlène Barras propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 20/21 – 15

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 19 novembre 2020

Mme Marlène Barras propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 20/21 - 16

4. Suivi au compte rendu du 19 novembre 2020

Mme Joëlle Perreault-Chabot demande pour le budget du CE qu'elles ont été les demandes des enseignants. Les membres discutent de ce point pendant un certain temps et le consensus est celui-ci : le CE donnera 100 \$/classe pour l'achat de livres ou de matériel éducatif (total 1 800 \$).

5. Droit de parole au public

Aucun public.

6. Programme de soutien à la mobilisation

Le document a été transmis aux personnes concernées et nous attendons un retour de leur part.

Résolution 028 – CE 20/21 - 17

7. Répartition des montants pour les mesures dédiées et protégées

M. Alain Gagnon nous présente les subventions reçues et nous mentionne que celles-ci seront investies cette année. Les membres discutent au niveau de l'aide alimentaire (ex : paniers de collations, activités découvertes, etc.). Mme Sophie Beaudry et Mme Miléna Balzano vont regarder. Elles ont plusieurs idées à proposer.

Mme Sonia Simard propose l'adoption de la résolution.

Résolution 028 – CE 20/21 – 18

8. Grille-matières 2021-2022

M. Alain Gagnon nous présente le résultat des consultations auprès du personnel. L'équipe-école propose le statu quo pour l'an prochain. M. Julien Royer propose l'adoption de la Grille-matières 2021-2022.

Points fixes

9. Parole à la technicienne du service de garde

Mme Nathalie Bussièrès est absente. Questionnement au niveau de la semaine de relâche. Un sondage sera envoyé 3 semaines avant la semaine de relâche. Nous allons tout de même attendre les directives de la Santé publique quant à l'ouverture ou non des SDG pendant la semaine de relâche.

M. Alain Gagnon nous mentionne qu'aucun feuillet n'a été envoyé. Celui-ci a été ajouté au cartable du service de garde.

10. Parole à la représentante de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

11. Parole au représentant du Comité de parents

Mme Sophie Beaudry était présente et nous explique qu'une demande avait été faite pour de l'information et qu'il y avait eu une fuite dans les médias sociaux. Ce fut le sujet principal de la rencontre qui s'est terminée vers minuit. Mme Sophie Beaudry est maintenant la représentante au comité de parents et M. Julien Royer est substitut.

Points d'informations

12. Mot de la direction ou du personnel de l'école

État de situation en lien avec la COVID

Proposition afin d'améliorer les communications aux parents lorsqu'il y a un cas de Covid dans une classe: il n'est pas évident de démêler tous les courriels lorsqu'on a plusieurs enfants. M. Gagnon nous explique qu'une lettre spécifique est envoyée aux parents de la classe où il y a un cas positif. Est-il possible de traduire les messages envoyés aux parents?

Budget 2020-2021

Déficit assez élevé au niveau du service de garde (près de 150 000 \$ à prévoir). Les dépenses sont les mêmes, mais il y a beaucoup moins d'élèves.


Formations obligatoires du CE

M. Alain Gagnon s'informe à savoir qui a fait la formation. Les membres discutent du temps que cela implique. Tous les membres auront terminé leurs formations avant la prochaine réunion.

13. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de M. Julien Royer, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée ordinaire à 20 h 40.

Résolution 028 – CE 20/21 – 19



Alain Gagnon
Directeur

Caroline Gagnon
Présidente